

**GRAND  
LAC**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

---

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 10 décembre 2019 à 18h30,**  
**A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion**

---

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Pouvoir de Christèle ANCIAUX
3	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	
4	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	Départ avant la 1 <sup>ère</sup> délibération
5	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	
6	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	Départ avant la 1 <sup>ère</sup> délibération
7	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
8	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
9	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
10	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
11	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
12	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	Départ avant la 1 <sup>ère</sup> délibération
13	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
14	AIX LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
15	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
16	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Pouvoir de Marie-Pierre FRANÇOIS
17	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANCOIS	Départ avant la 1 <sup>ère</sup> délibération
18	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	Départ avant la 1 <sup>ère</sup> délibération
19	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
20	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
21	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
22	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
23	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
24	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
25	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
26	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
27	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	Départ après la 2 <sup>ème</sup> délibération
28	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
29	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
30	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
31	MERY	T	Eudes BOUVIER	
32	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
33	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
34	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
35	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
36	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	Départ après la 14 <sup>ème</sup> délibération
37	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
38	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
39	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	
40	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
41	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
42	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
43	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
44	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
45	VOGLANS	T	Martine BERNON	

20 communes présentes



**Absents excusés :**

LA BIOLLE  
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT  
MOUXY  
MOUXY

Fabien COUDURIER  
Nicole FALCETTA  
Gabrielle KOEHREN  
Nicolas MARC

**Autres présents non votants :**

Frédéric GIMOND  
Laurent LAVAISSIERE  
Olivier VERDENAL  
Christophe PIRAT  
Christophe TOUZEAU  
Julie ECALARD  
Estelle COSTA de BEAUREGARD  
Matilde HABOUZIT

Directeur Général des Services  
Directeur Général Adjoint des services  
Directeur financier  
Directeur du pôle Service à la population  
Directeur du pôle Eau  
Responsable Communication et relations publiques  
Responsable des assemblées et des affaires juridiques  
Responsable Pilotage de la Performance et politiques contractuelles

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 3 décembre 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 30 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 40 présents (40 titulaires), et 44 votants.

## DÉLIBÉRATION

N° : 22      Année : 2019

Exécutoire le : 13 DEC. 2019

Affichée le : 13 DEC. 2019

Visée le : 13 DEC. 2019

### TOURISME Plage du Bourget-du-Lac Tarifs 2020

Monsieur le Président rappelle que la plage du Bourget-du-Lac, d'accès payant, est gérée par Grand Lac, communauté d'agglomération.

Il appartient donc à l'assemblée communautaire de définir les tarifs d'entrée de cette plage durant leur période d'ouverture.

Compte tenu du maintien à l'identique des tarifs 2018 et 2019, il est proposé d'appliquer une augmentation sur les tarifs de la plage du Bourget-du-Lac en 2020.

Le projet de tarifs détaillé est joint à la présente délibération.

La commission Tourisme a donné un avis favorable lors de sa réunion du 15 octobre 2019.

D'autre part, Grand lac poursuit son action en faveur du développement touristique et c'est dans ce cadre qu'a été développée la carte Citycard proposée et gérée par l'OTI permettant aux touristes de pouvoir bénéficier de tarifs préférentiels pour accéder aux équipements Grand lac.

Ainsi, avec la carte Citycard, la plage du Bourget du lac est proposée à un tarif préférentiel identique à celui du tarif réduit déjà pratiqué.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à appliquer les tarifs à partir du 1<sup>er</sup> Juin 2020.

Aix-les-Bains, le 10 décembre 2019

Le Président,  
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 70
- Présents : 38
- Votants : 42
- Pour : 42
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



The stamp is circular and red, containing the text 'COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND LAC' around the perimeter and 'PLAGE DU BOURGET' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff. A black ink signature is written over the stamp.

## TARIFS 2020

### Plage municipale du Bourget-du-Lac

Désignation	Tarifs 2018 (TTC)	Tarifs 2019 (TTC)	% 2019 / 2018	Tarifs 2020 (TTC)	% 2020 / 2019
<b>Tarif normal</b>					
Adulte	2,90 €	2,90 €	0,00%	<b>3,00 €</b>	<b>3,45%</b>
Enfant (4 à 17 ans)	2,00 €	2,00 €	0,00%	<b>2,05 €</b>	<b>2,50%</b>
<b>Tarif réduit (groupe + 6 pers, club, entrée après 16h00)</b>					
Adulte	2,10 €	2,10 €	0,00%	<b>2,15 €</b>	<b>2,38%</b>
Enfant (4 à 17 ans)	1,40 €	1,40 €	0,00%	<b>1,45 €</b>	<b>3,57%</b>
<b>Tarif famille (10 entrées)</b>					
Adulte	19,50 €	19,50 €	0,00%	<b>20,00 €</b>	<b>2,56%</b>
Enfant (4 à 17 ans)	9,50 €	9,50 €	0,00%	<b>9,80 €</b>	<b>3,16%</b>
<b>Tarif saison</b>					
Adulte	26,00 €	26,00 €	0,00%	<b>27,00 €</b>	<b>3,85%</b>
Enfant (4 à 17 ans)	17,00 €	17,00 €	0,00%	<b>17,60 €</b>	<b>3,53%</b>
<b>Privatisation de la plage</b>					
À la demi-journée	500,00 €	500,00 €	0,00%	<b>500,00 €</b>	<b>0,00%</b>
À la journée	800,00 €	800,00 €	0,00%	<b>800,00 €</b>	<b>0,00%</b>

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Plage du Bourget-du-Lac - Tarifs 2020

---

**Date de transmission de l'acte :** 13/12/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 13/12/2019

---

**Numéro de l'acte :** d3085 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20191210-d3085-DE

---

**Date de décision :** 10/12/2019

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.10. Divers  
7.10.2. Tarifs des services publics